CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E115759** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2024**

ÉDITÉ LE **22/08/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/2008
Forme juridique : SARLU
Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2008B00651

Siret : **505 230 797 00050**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 21 8312

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F44817F1244000 / 001 567158/9

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F44817F1244000 / 001 567158/9

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **COLLIN BURDY**

16 RUE DES CORTOTS
21121 FONTAINE LES DIJON

Téléphone : 03 80 54 31 99 **Fax :**
Portable : 06 80 23 75 84

Site Internet : www.couverture-desamiantage-dijon.fr/
E-mail : collin.burdy.secretariat@gmail.com

Responsabilité légale :
COLLIN ADRIEN GÉRANT

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.